

12.08.2025 - 13:55 Uhr

Taxes douanières américaines et commerce de l'or: transparence nécessaire



Berne, le 12 août 2025 – Le débat sur les droits de douane américains et l'industrie suisse de l'or a pris un nouveau tournant lundi soir: le président américain Donald Trump a finalement renoncé à imposer des droits de douane sur l'or. Les discussions passent toutefois à côté de l'essentiel: en tant que plaque tournante mondiale de l'or, la Suisse a le devoir de contribuer à réduire les violations des droits humains, les dégâts environnementaux et le financement de conflits armés en renforçant la transparence et les contrôles de la chaîne d'approvisionnement. Il est plus que jamais nécessaire d'agir rapidement, car la hausse du prix de l'or due à l'instabilité politique a déclenché une ruée vers l'or dans les pays du Sud. Des mines illégales se multiplient à un rythme alarmant.

Le désaccord douanier avec les États-Unis a mis involontairement l'industrie de l'or sous les feux de la rampe: hier, le président américain Donald Trump a annoncé qu'aucun droit de douane ne serait finalement appliqué aux importations d'or aux États-Unis. Plus tôt cette année, un volume record d'exportations a largement creusé le déficit commercial, attisant les critiques du président. Dans le même temps, la demande américaine en or s'est envolée, portée par l'attrait pour les valeurs refuges depuis son arrivée à la Maison-Blanche.

Dans les pays du Sud, l'instabilité géopolitique a entraîné une véritable ruée vers l'or en raison de la hausse constante du prix de ce métal précieux. «Dans de nombreux pays africains, de nouvelles mines artisanales, pour la plupart illégales, voient constamment le jour. Les problèmes de pollution environnementale, de violations des droits humains, de blanchiment d'argent et de pertes de revenus sont particulièrement aigus dans ces pays», explique Marc Ummel, expert en matières premières chez SWISSAID, une ONG active dans la coopération au développement (voir [l'enquête de SWISSAID](#)).

À travers plusieurs recherches, SWISSAID a démontré que de l'or d'origine douteuse est importé en Suisse. Le secteur aurifère suisse a été critiqué par plusieurs rapporteurs spéciaux des Nations Unies et par les autorités allemandes pour son manque de transparence. La Suisse est la plus grande plaque tournante du commerce international de l'or et dispose des plus grandes capacités de raffinage d'or au monde.

En 2024, la Suisse a importé 2'162 tonnes d'or, pour une valeur de 93 milliards de francs. SWISSAID s'inquiète du manque de transparence de ces importations. En effet, la majeure partie de cet or est déjà raffiné et son origine réelle n'est pas déclarée. L'exemple le plus flagrant est celui des Émirats arabes unis (EAU), d'où la Suisse a déjà importé 176,5 tonnes de métal précieux (15,2 milliards de francs suisses) depuis le début de l'année. Les EAU sont le principal pays de transit pour l'or illégal provenant d'Afrique et l'or issu de zones de conflit (par exemple du Soudan), comme l'a démontré SWISSAID.

Dans le cadre du débat sur les droits de douane américains, il a été proposé de retirer les exportations physiques d'or de la balance commerciale des marchandises en les comptabilisant comme flux de capitaux ou en ne

mentionnant que la valeur ajoutée de la prestation. «C'est une mauvaise idée», estime Marc Ummel. «Si le commerce de l'or disparaît des statistiques douanières, il n'y aura plus aucune possibilité de traçabilité et donc encore moins de transparence. Or, c'est justement plus de transparence, et non moins, qui est nécessaire pour contribuer à réduire les violations des droits humains, les dégâts environnementaux et les conflits armés liés au commerce mondial de l'or.»

Ce qu'exige SWISSAID

Depuis plusieurs années, l'association faîtière suisse des raffineries, l'ASFCMP, promet davantage de transparence. «Il est temps que la faîtière passe de la parole aux actes et exige de ses membres qu'ils publient les noms de leurs fournisseurs», déclare Marc Ummel.

Cet été, le Parlement a adopté une nouvelle loi douanière comprenant un contrôle plus strict des métaux précieux. À l'avenir, les raffineries devront contrôler l'ensemble de leurs chaînes d'approvisionnement, et pas seulement leurs fournisseurs directs. Les procédés concrets ne seront toutefois définis que dans l'ordonnance: SWISSAID exige dès lors que l'ordonnance sur le contrôle des métaux précieux soit adaptée précisément aux directives de l'OCDE, lesquelles prévoient par exemple la publication des noms des fournisseurs.

Plus d'informations:

[Key Findings](#)

Rapport de SWISSAID sur l'or 2024 [«Sur la piste de l'or africain. Quantifier la production et le commerce afin de lutter contre les flux illicites»](#)

Contacts:

Marc Ummel, responsable du secteur industries extractives SWISSAID

Tél.: +41 (0)79 694 49 21, m.ummel@swissaid.ch

Fabian Molina, conseiller national socialiste et président SWISSAID

Tél.: +41 (0)79 781 12 28, fabian.molina@parl.ch

Thaïs In der Smitten, responsable médias et communication SWISSAID,

Tél.: +41 (0)77 408 27 65, media@swissaid.ch

www.swissaid.ch

Medieninhalte



SWISSAID

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100072962/100933985> abgerufen werden.